



Mise à jour des exigences relatives à l'achat de véhicules et des plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules

Atelier de gestion de parc de véhicule 2023 de l'Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel

Le 2 novembre 2023

Chris Lindberg, Conseiller principal et Vanessa Weber, Analyste
SCT - Centre pour un gouvernement vert

www.canada.ca/greening-government

www.canada.ca/gouvernement-vert

Stratégie pour un gouvernement vert (SGV)

Objectif:

En ligne avec:



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

- ❖ Réduction de 40 % des émissions d'ici 2025
- ❖ Zéro émission nette d'ici 2050
- ❖ Opérations du gouvernement écologiques et résilientes dans l'ensemble

Stratégie (SGV) élaborée pour y parvenir :

HARMONISER LES POLITIQUES MOBILISER LES PARTENAIRES

BIENS
IMMOBILIERS



MOBILITÉ et
PARCS DE
VÉHICULES



APPROVISIONNEMENT
ET TECHNOLOGIES
PROPRES



OPÉRATIONS
RÉSILIENTS AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



MESURE DE PERFORMANCE

Mise en œuvre :

- Le SCT fournit des directives, des conseils, les Fonds pour un gouvernement vert et carburant à faible émissions
- Les ministères experts offrent leur soutien (SCT/RNCan/SPAC/CNRC/ECCC)
- **LES MINISTÈRES PRENNENT DES MESURES**

Rendement :

Réduction de 38,6 % des émissions de GES (mars 2022)
(bâtiments et parc de véhicules conventionnel)
Augmentation de 3,3 % des émissions de la sûreté et sécurité nationale

Les opérations liées au parc de véhicules terrestres contribuent à environ 8 % des émissions fédérales directes (2021-2022)

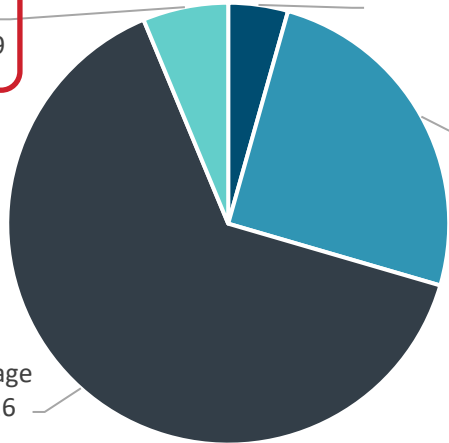
Immeubles, parc de véhicules conventionnels

1 101 kt (portée 1-2)

Aéronef/ maritime/autres, 58

Immeubles –
électricité, 272

Immeubles – chauffage
et climatisation, 716



Tous les ministères

Véhicules routiers, 59

Sécurité et sûreté nationales

878 kt (portée 1)

Véhicules terrestres, 98

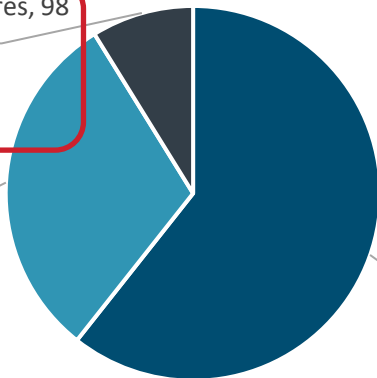
Véhicules tactiques de la GRC et du MDN seulement



Navires, 274



Aéronefs, 506



Estimé: Approvisionnement/voyages aériens/trajets quotidiens 4 516 kt (portée 3- émissions indirectes)

Approv.- autres
marchandises et
services ; 1978

Approv.- Véhicules,
navires, aéronefs,
équipement; 895

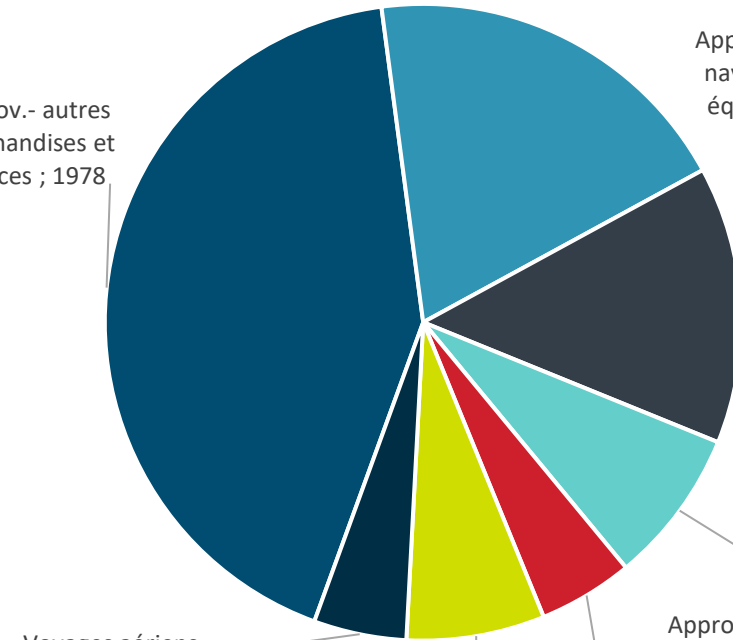
Approv.-énergie; 658

Approv.-
construction; 367

Approv. -
informatiques; 225

Voyages aériens,
64

Transport quotidien des
employés avant pandémie; 328




Le GC possède 34 000 bâtiments, 20 000 ouvrages techniques, 40 000 parcs de véhicules et achète pour plus de 20 milliards de dollars par année – il est le plus grand propriétaire d'actifs et le plus grand acheteur public au Canada.

Aperçu de la présentation

1. Cibles d'écologisation du parc de véhicules conventionnels et rendement en 2022-2023
2. Exigences en matière d'achat de véhicules écologiques pour les rapports de 2023-2024 sur les plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules
3. Autres mises à jour

Un grand MERCI aux équipes et aux gestionnaires des parcs de véhicules pour leur leadership en matière d'écologisation du parc de véhicules!



Écologisation du parc de véhicules Rendement en 2022-2023

Activité brise-glace rapide (2 minutes)

1. Quelle est l'une de vos plus grandes **réalisations** en matière d'écologisation du parc de véhicules cette année?
2. Quelle est l'une de vos plus grandes **difficultés** en matière d'écologisation du parc de véhicules cette année?

Instructions :

Levez-vous et trouvez une personne que vous ne connaissez pas.

Chaque personne dispose d'une minute pour discuter.

Notre travail consiste à vous aider à multiplier vos réalisations et à surmonter vos difficultés!

Engagements et rendement à ce jour

Engagements : Le parc de véhicules légers conventionnels sera composé entièrement de véhicules à émission zéro (VEZ) d'ici 2030.

- Au moins 75 % des achats sont des VEZ ou des véhicules hybrides et électriques (VHE)
- Les cibles s'appliquent si des options appropriées sont disponibles et réalisables sur le plan opérationnel
- Cibles distinctes en cours d'élaboration pour le parc de véhicules de sûreté et sécurité nationale (SSN) (véhicules tactiques de la GRC et du MDN)

Rendement : 14 % du parc de véhicules légers conventionnels est écologique – 787 VEZ (4,5 %) et 1 661 VHE (9,6 %)*

- **90 %** des nouveaux achats non modifiés étaient des véhicules écologiques (VEZ ou VHE) lorsque des options adaptées étaient disponibles; les véhicules écologiques représentaient 58,5 % de tous les nouveaux achats*
- **Le gouvernement du Canada adopte des véhicules écologiques à un rythme plus rapide que la moyenne nationale du marché canadien** : les données les plus récentes de Statistique Canada démontrent que seulement 2,9 % de tous les véhicules légers immatriculés étaient écologiques en décembre 2022 (1,4 % de VEZ, 1,5 % de VHE).
- **Le rythme de l'écologisation du parc de véhicules a été ralenti par les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale et par la disponibilité limitée d'options écologiques adaptées aux opérations.** En 2022-2023, il n'y avait que quelques options de VEZ pour les véhicules de plus grande taille comme les fourgonnettes et les camionnettes, qui constituent la majeure partie du parc fédéral de véhicules légers.

* Au 31 mars 2023 (exercice 2022-2023)



Parc automobile terrestre conventionnel

(26 600 véhicules) :

- ~17 300 véhicules légers
- ~2 200 véhicules utilitaires
- ~7 100 autres véhicules (tout-terrain, industriels, etc.).

Parc de véhicules de sûreté et sécurité nationale (SSN) (22 800 véhicules) :

- ~12 200 véhicules légers (principalement de la GRC)
- ~ 8 000 véhicules de modèle militaire courant
- ~2 600 véhicules utilitaires et autres

Achats et composition du parc de véhicules légers (au 31 mars 2023)

1. Parc automobile conventionnel	Totale des achats en 2022-23			Nouveaux achats déclarés pour la cible en 2022-23 (VHE/VEZ approprié disponible)		
	Ministère	Achat total	Total VHE ou VEZ	% VHE ou VEZ	Achat total	Total VHE ou VEZ
AAC	59	37	62.7%	37	37	100.0%
ASFC	220	68	30.9%	84	68	81.0%
ACIA	3	0	0.0%	0	0	
RCAANC	1	0	0.0%	0	0	
ARC	2	2	100.0%	2	2	100.0%
ASC	0	0		0	0	
SCC	185	140	75.7%	145	140	96.6%
MPO	100	57	57.0%	66	57	86.4%
MDN	418	259	62.0%	292	259	88.7%
ECCC	44	37	84.1%	39	37	94.9%
EDSC	1	1	100.0%	1	1	100.0%
SC	10	8	80.0%	8	8	100.0%
IRCC	0	0		0	0	
SAC	28	4	14.3%	4	4	100.0%
ISDE	14	14	100.0%	14	14	100.0%
CNRC	4	2	50.0%	2	2	100.0%
RNCan	12	7	58.3%	7	7	100.0%
PC	30	16	53.3%	18	16	88.9%
ASPC	6	6	100.0%	6	6	100.0%
SP	0	0		0	0	
SPAC	10	7	70.0%	8	7	87.5%
GRC	47	27	57.4%	36	27	75.0%
SPC	11	3	27.3%	3	3	100.0%
TC	35	30	85.7%	30	30	100.0%
TOTAL – Parc conventionnel	1240	725	58.5%	802	725	90.4%

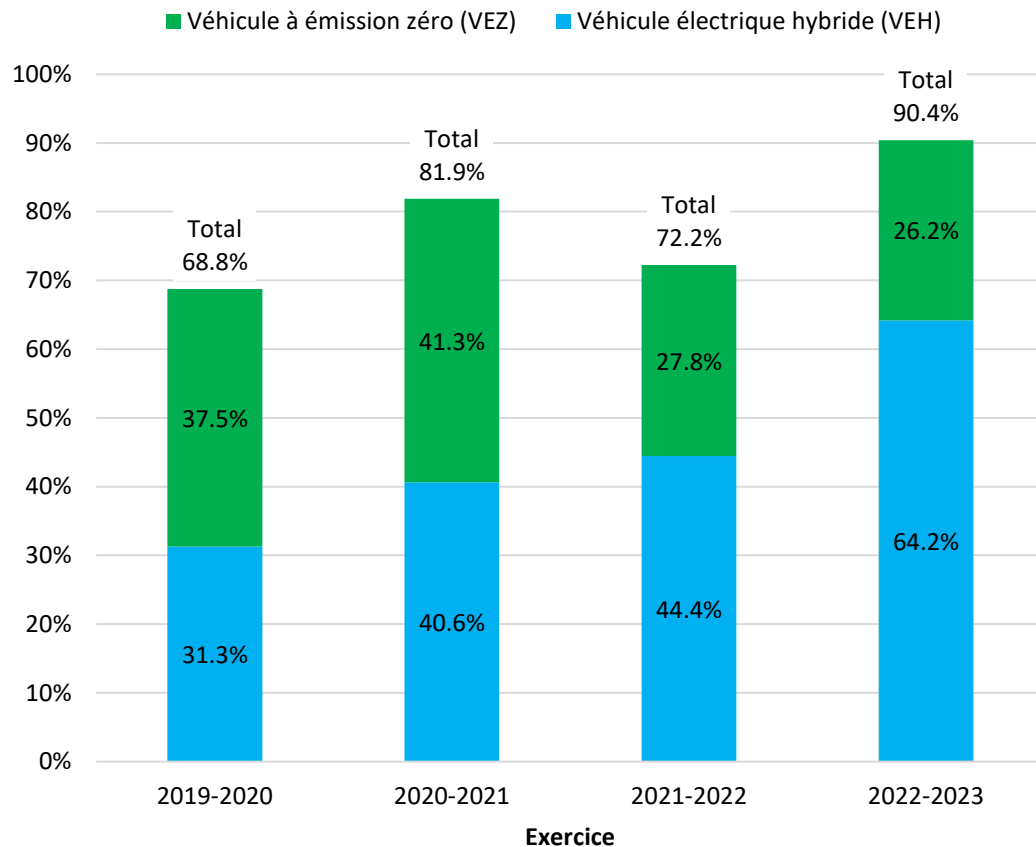
2. Parc de véhicules de sûreté et sécurité nationale						
MDN – Parc SSN	9	1	11.1%	Non déclaré pour la cible		
GRC – Parc SSN	1828	187	10.2%			
TOTAL – Parc SSN	1837	188	10.2%			

Taille totale du parc de véhicules légers et % de VHE et de VEZ (au 31 mars 2023)				
Total du parc légers	Total de VHE dans le parc légers	Total de VEZ dans le parc légers	% VHE dans le parc légers	% VEZ dans le parc légers
719	81	38	11.3%	5.3%
1197	143	24	11.9%	2.0%
1135	90	1	7.9%	0.1%
40	0	0	0.0%	0.0%
38	4	10	10.5%	26.3%
5	1	2	20.0%	40.0%
1652	322	22	19.5%	1.3%
1381	104	47	7.5%	3.4%
6415	480	293	7.5%	4.6%
676	112	8	16.6%	1.2%
101	32	1	31.7%	1.0%
148	26	20	17.6%	13.5%
9	3	0	33.3%	0.0%
430	32	2	7.4%	0.5%
228	4	26	1.8%	11.4%
112	6	3	5.4%	2.7%
212	9	12	4.2%	5.7%
1651	58	80	3.5%	4.8%
33	2	19	6.1%	57.6%
1	1	0	100.0%	0.0%
213	24	53	11.3%	24.9%
364	57	9	15.7%	2.5%
156	8	2	5.1%	1.3%
391	62	115	15.9%	29.4%
17307	1661	787	9.6%	4.5%

362	19	21	5.2%	5.8%
11850	253	6	2.1%	0.1%
12212	272	27	2.2%	0.2%

Rendement par rapport à la cible d'achat de 75 % de véhicules écologiques

Véhicules écologiques, par type, en pourcentage des véhicules légers achetés par le gouvernement fédéral lorsque la cible s'est appliquée, de 2019-2020 à 2022-2023



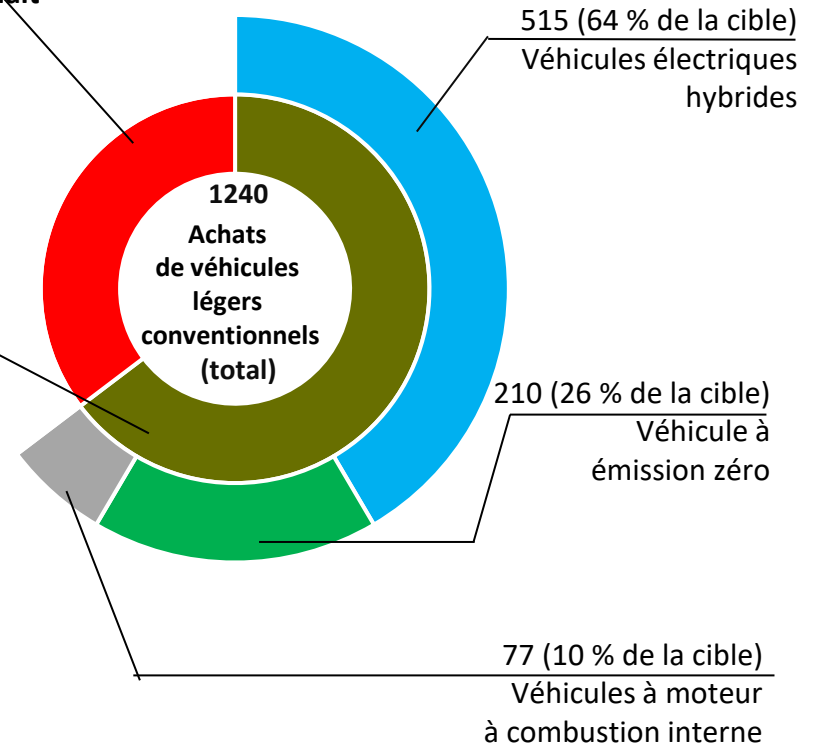
Achats de véhicules légers par type lorsqu'il existe des options adéquates et lorsque la cible s'est appliquée au cours de l'exercice 2022-2023

438 (35 % du total)

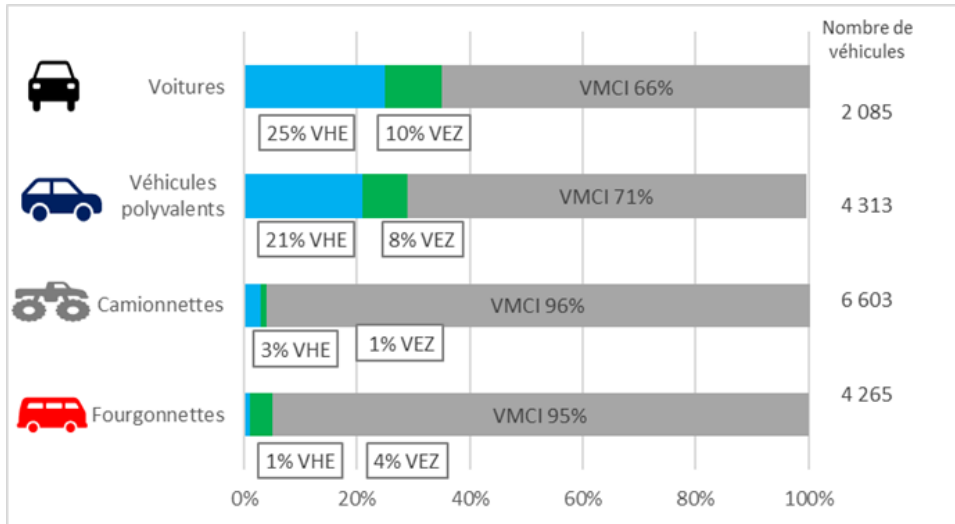
La cible ne s'appliquait pas : aucune option écologique disponible

802 (65 % du total)

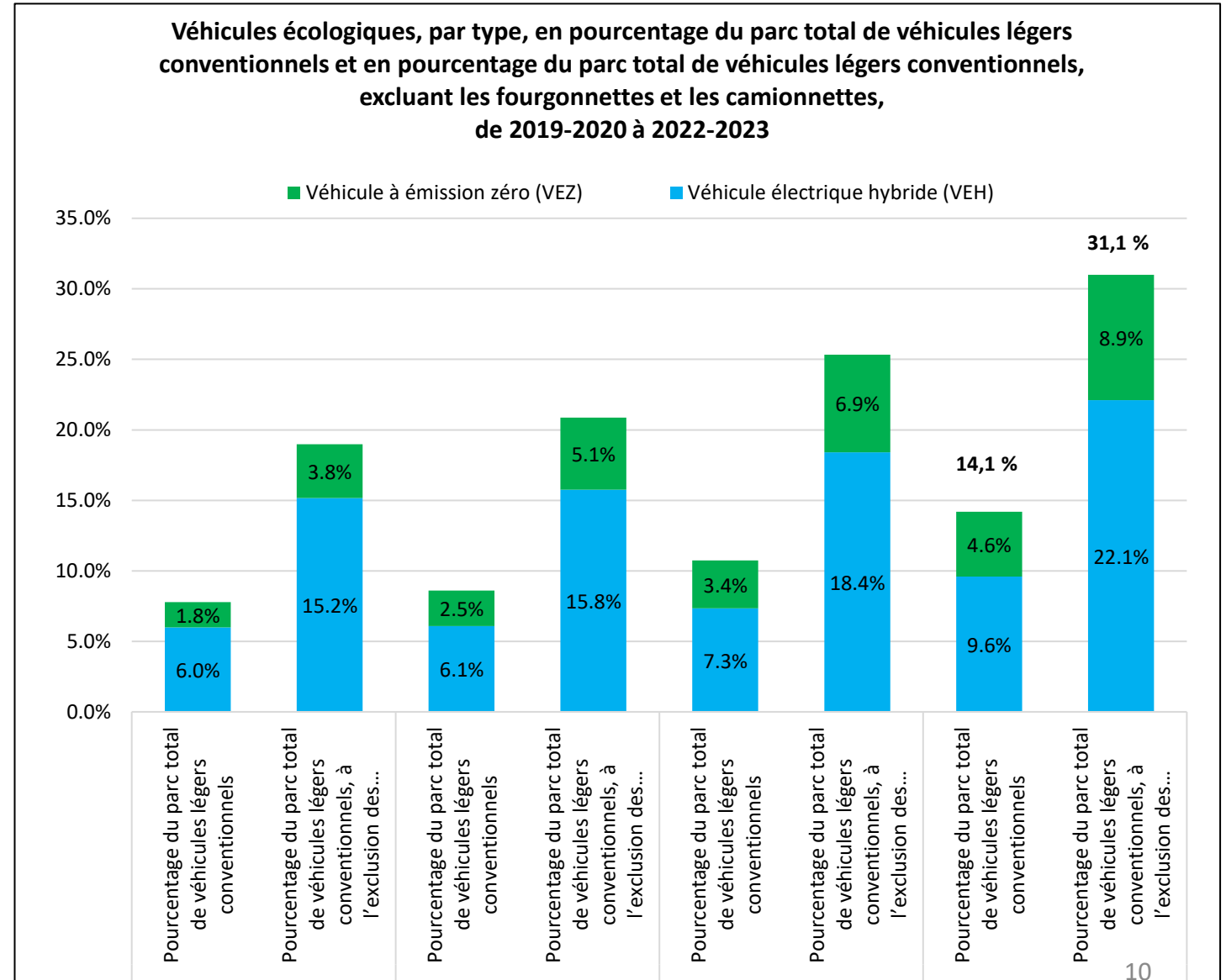
Cible appliquée : options écologiques disponibles



Cheminement vers 100 % de VEZ d'ici 2030 : globalement et par type de véhicule



- Le virage écologique est rapide lorsqu'il existe des options écologiques : à l'exclusion des fourgonnettes et des camionnettes, les véhicules écologiques représentaient plus de 30 % du parc de véhicules au 31 mars 2023.
- Cependant, le rythme d'adoption des VEZ doit s'accélérer pour atteindre la cible de 2030.





Exigences en matière d'achat de véhicules écologiques en 2023-2024

Exigences 2023-2024 en matière d'achat de véhicules légers verts

Chaque année, le CGV du SCT détermine quels achats de véhicules fédéraux seront déclarés publiquement en vertu de la cible d'achat de véhicules de 75 % pour cet exercice :

- Cette évaluation est faite en consultation avec le Programme d'écologisation des opérations gouvernemental pour parc de véhicule de RNCAN, le Bureau du contrôleur général du SCT et SPAC. L'évaluation tient compte d'une série de facteurs tels que i) les soumissions actuelles et historiques reçues des fabricants dans le GCVAG, ii) le coût d'achat initial et le coût total estimé de possession des véhicules, iii) le rendement et la fiabilité des véhicules; et la disponibilité des véhicules sur le marché.

Pour l'exercice 2023-2024, les achats de véhicules légers (catégories 1, 2, 3 et 4) dans 31 codes de spécification des véhicules seront déclarés publiquement en vertu de la cible.

- Les 31 codes font tous partie du groupe A :** Les ministères devraient atteindre ou dépasser la cible de 75 % pour leurs achats totaux dans ces codes.
- Environ 70 % des commandes passées au cours des trois dernières années correspondaient à ces codes.
- Les automobiles et les véhicules à usages multiples sont tous inclus (à l'exception des véhicules énumérés dans la partie V).
- Comprend 12 codes pour lesquels on n'a pas reçu de soumissions écologiques, mais pour lesquels il existe des options écologiques adéquates dans d'autres codes. Les achats de véhicules à moteur à combustion interne (VMCI) dans ces codes jouent contre le rendement.

Les primes de prix pour les VHE et les VEZ énumérés ci-dessous sont modestes au cours de la durée de vie du véhicule : Presque chaque code comporte au moins une option de véhicule vert dont le CTP estimé est inférieur au véhicule conventionnel équivalent avec l'offre la plus basse pour cette spécification.

L'offre est limitée : Nous devons acheter tous les véhicules écologiques que SPAC est en mesure d'obtenir afin de rester sur la bonne voie. La priorité doit être donnée à l'achat de VEZ.

Pour plus d'information : https://www.gcpeia.gc.ca/wiki/Parcs_de_véhicules

Les codes qui seront déclarés pour la cible d'achat de 75 % au cours de l'exercice 2023-2024*

D00 et D01 – Berlines intermédiaires : 2RM/4RM ou TI
D30 et D31 – Berlines compactes : 2RM/4RM ou TI
H00* H01 – Familiales int. - 2RM/4RM ou TI - 5 passagers
H50 et H51 – Petites voitures familiales : 2RM/4RM ou TI
G21* – Multisegment intermédiaire - 4x4/TI - 6 à 8 passagers
G40 et G41 – Véhicules petit multisegments : 2RM/4RM ou TI
L01* – Transporteurs de personnel, 5 occupants 4RM ou TI
L40 et L41 – Petits camions utilitaires : 2RM/4RM ou TI
L60 et L61 - Véhicules utilitaires : 2RM/4RM ou TI
L71* - Véhicules utilitaires, 5 occupants 4RM ou TI
M60 et M61 - Mini-fourgonnettes : 2RM/ 4RM ou TI
S70* – Fourgonnettes tronquées
T80 – Fourgonnettes Commerciales : 2RM**
N20* & N21* – Camionnettes, compactes, propulsion 2RM/ 4RM ou TI
P41 – Camions multisegmenets: 4RM/TI**
Q00* & Q01* – Camionnettes cabine allongée 2RM/ 4RM ou TI
Q10* & Q11 – Camionnette Multiplace 2RM/ 4RM ou TI
1L51P – Compact utilitaire : 4RM/TI (GRC)
Q11P & Q11R* – Camionnettes multiplace : 4RM
• Codes de spécification pour lesquels on n'a pas reçu de soumissions écologiques, mais pour lesquels il existe des options écologiques adéquates dans d'autres codes.

Les exigences en matière d'achats écologiques sont examinées à la fin de l'exercice

- À la fin de l'exercice, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Ressources naturelles Canada (RNCAN) examineront les exigences en matière d'achats et détermineront si des codes devraient être déplacés du groupe A au groupe B. Ils tiendront compte des commandes passées, de la disponibilité au cours de l'année et d'autres facteurs opérationnels.
- Dans des circonstances exceptionnelles, les ministères peuvent demander au SCT d'exclure certains de leurs achats de VMCI du calcul du rendement annuel. Ces circonstances se limitent généralement aux achats des catégories 1 et 2 qui sont effectués lorsque les véhicules écologiques disponibles ne répondent pas à des exigences opérationnelles précises documentées. Demandes présentées au cours du processus des rapports annuels

Groupe aux fins des rapports d'écologisation	Codes de spécification des véhicules par exercice				
	Exercice 2023-2024 ²	Exercice 2022-2023 ¹	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021	Exercice 2019-2020
A. Codes de spécification de véhicules pour lesquels la cible de 75 % doit être atteinte.	Total de 31 codes D00, DO1, D30, D31, H00, H01, H50, H51, G21, G40, G41, L40, L41, L51P, L60, L61, L01, L71, M60, M61, N20, N21, S70, T80, P41, Q00, Q01, Q10, Q11, Q11P, Q11R	15 codes : D00, D30, D31, H50, G40, G41, 1G41R, L40, L41, 1L41R, L51P, L60, L61, M60, M61	14 codes : D00, D30, D31, H00, H01, H50, H51, 1H50R, G40, L40, L41, L61, M60, Q11	8 codes : D00, D30, D31, H00, H50, L40, L41, L61	5 codes : D00, D30, H50, L41, L61
B. Codes de spécification de véhicules où les VEZ et les VEH doivent être privilégiés et les organisations sont encouragées à atteindre la cible de 75 %.	Aucun code dans le groupe B	6 codes : 1H51R, L61R, Q11, P41, T80, T81	8 codes : D01, G41, L51P, M61, N20, P81, T80, T81	7 codes : D50, G40, G41, M60, Q11, Q11R, L51P	4 codes : D50, G41, M60, L51P
C. Codes de spécification de véhicules qui ne sont pas pris en compte aux fins de la cible parce qu'il n'existe pas d'options de VEH ou de VEZ.	Tous les autres codes	Tous les autres codes	Tous les autres codes	Tous les autres codes	Tous les autres codes

¹ À la fin de l'exercice 2022-2023, le SCT a examiné cette liste et a déplacé les codes de spécification Q11 et L61R du groupe A au groupe B en raison de la disponibilité limitée sur le marché pour le gouvernement du Canada. Ce tableau présente les groupes finaux utilisés pour les rapports.

² Le SCT réexaminera cette liste à la fin de l'exercice 2023-2024 et l'ajustera (au besoin) en fonction de la disponibilité réelle.

Exemple d'outil : Analyse de marché et analyse financière pour les véhicules légers

Le CGV du SCT a établi une comparaison du coût d'achat et du coût d'immobilisation initial par type de véhicule à l'aide de l'outil Dunsky et du GMVOG de 2024.

CTP = Coût d'immobilisation initial plus sept années d'exploitation (coûts en carburant, taxe sur le carbone, coûts d'entretien) moins la valeur résiduelle après l'amortissement. La comparaison porte sur le VMCI au plus bas coût dans chaque code de spécification des véhicules (même s'il y a plusieurs offres à commandes individuelles et ministérielles pour des VMCI).

- Le CTP estimatif moyen était inférieur pour tous les groupes motopropulseurs malgré un coût d'achat initial considérablement plus élevé
- L'analyse suggère que les budgets d'investissement des parcs doivent augmenter à court terme - avec des économies plus qu'équivalentes dans les activités et l'entretien

Type de véhicule	Type de groupe motopropulseur	Coût supplémentaire moyen en % du coût d'achat par rapport au VMCI le moins coûteux	Moyenne en % du CTP par rapport à celui des VMCI	Nombre de soumissions et de modèles écologiques utilisés dans l'analyse
Automobiles	VHE	35%	4%	4
	VHR	82%	20%	1
	VEB	123%	1%	3
Véhicules polyvalents	VHE	14%	-4%	4
	VHR	73%	-5%	4
	VEB	92%	-17%	7
Fourgonnettes	VHE	-4%	-9%	2
	VHR	49%	-1%	1
	VEB	49%	-27%	1
Camionnettes	VHE	38%	10%	1
	VHR			0
	VEB	31%	-23%	2
Globalement (moyennes pondérées)	VHE	21%	-1%	11
	VHR	71%	0%	6
	VEB	86%	-15%	13

Suppositions :

Sept (7) années d'exploitation à raison de 20 000 km/année selon les prix du Guide de commande des véhicules automobiles du gouvernement (GMVOG) de 2024 et les coûts projetés par Dunsky pour l'électricité, la taxe carbone et les coûts d'entretien; et un amortissement de 70 % après 7 ans.

Ces estimations ne comprennent pas les véhicules énumérés dans la partie V – GRC du GMVOG et ne comprennent pas les coûts d'installation des bornes de recharge.


Nouveau processus de SPAC pour les achats de véhicules autres que des VEZ

Nouvelle exigence d’approbation par un sous-ministre adjoint pour les achats de véhicules légers dans les codes de spécification assortis d’options de VEZ.

- Les commandes de VMCI et de VHE reçues par SPAC dans ces codes de spécification devront être approuvées officiellement par le sous-ministre adjoint par courriel afin d’être traitées et envoyées aux fabricants.
- Cette mesure appuie la SGV et est conforme aux objectifs plus larges de réduction des émissions et aux exigences du SCT concernant les achats de véhicules écologiques (VHE et VEZ).
- Depuis le 20 octobre 2023, il existe des options de VEZ pour les 13 codes de spécification ci-dessous.

Pour en savoir plus, communiquez avec SPAC à l’adresse suivante : Autos.Cars@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Codes de spécification des véhicules assortis d’options de VEZ (au 20 octobre 2023)	
D00 – Berlines intermédiaires – 2RM	L40 – Petits camions tout usage – 2RM
D01 – Berlines intermédiaires – Traction intégrale	L41 – Petits camions tout usage – Traction intégrale
D30 – Berlines compactes – 2RM	L60 – Camions tout usage – 2RM
G40 – Petits véhicules multiségments – 2RM	L61 – Camions tout usage – 2RM
G41 – Petits véhicules multiségments – Traction intégrale	M60 – Minifourgonnettes – 2RM
H50 – Petites familiales – 2RM	Q11 – Camionnettes – cabine double – 4RM
	T80 – Fourgonnettes de cargaison – 2RM



Accélération des mesures : Plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules

Une réponse accélérée est nécessaire pour atteindre 100 % de VEZ d'ici 2030

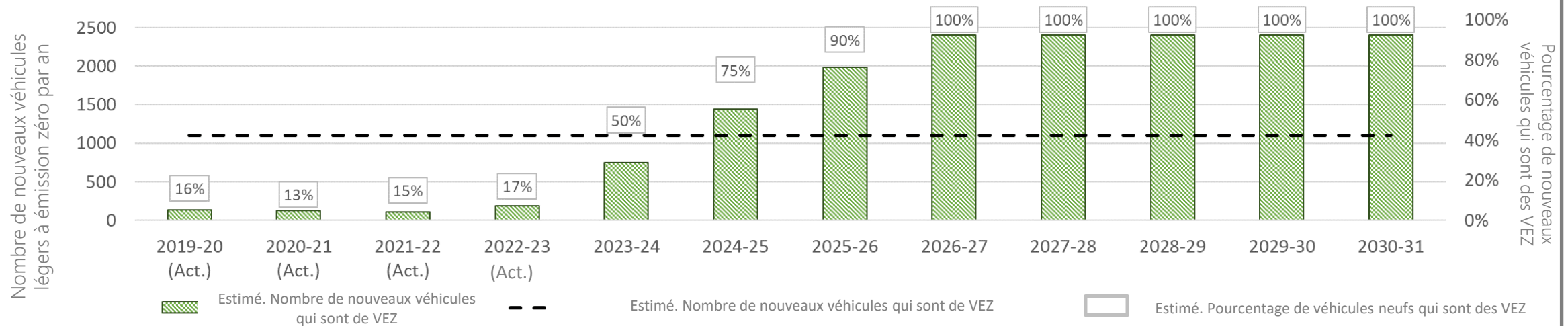
Le SCT demande aux ministères de prendre les mesures suivantes au cours de l'exercice 2023-2024 :

- Se mobiliser à l'interne afin d'harmoniser les équipes chargées des biens immobiliers, du parc de véhicules, du virage écologique et de la budgétisation.
- Établir des politiques et des contrôles internes pour donner la priorité à l'achat et à l'utilisation de VEZ.
- Élaborer un **plan stratégique d'écologisation du parc de véhicules** dressant la voie à suivre pour atteindre les cibles.
- Élaborer et tenir à jour des projections d'achat et des budgets sur deux ans pour les véhicules et les bornes de recharge pour véhicules électriques.

Consultation et officialisation par les biais des exigences du SCT - BCG et CGV.

Illustration de la voie à suivre jusqu'à 2030 : Que faut-il faire pour atteindre 100 % de VEZ?

- Le pourcentage de nouveaux véhicules légers conventionnels qui sont des VEZ doit passer à 100 % au plus tard en 2025-2026 ou 2026-2027.
- Le taux de renouvellement du parc de véhicules pourrait devoir passer d'environ 1 100 véhicules par année (6 %) à environ 2 400 véhicules par année (environ 14 %).
- Les répercussions peuvent être atténuées par des mesures telles que le redimensionnement du parc et des véhicules; le report du remplacement jusqu'à ce que des VEZ soient disponibles; la location; etc.
- Installation proactive et accélérée de l'infrastructure de recharge des VE requise pour soutenir la croissance du parc de VEZ.



Autorisation stratégique des plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules

Les exigences relatives à l'élaboration de plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules découlent des modifications apportées le 11 juillet 2023 à la [Directive sur la gestion du matériel](#), qui soutiennent la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) et l'engagement d'électrifier le parc fédéral de véhicules légers conventionnels d'ici 2030.

L'obligation d'élaborer des plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules s'applique aux parcs de véhicules légers conventionnels de 10 véhicules ou plus.

A.2.3.1.5 Pour les ministères ayant un parc d'au moins dix véhicules, élaborer et tenir à jour un plan stratégique d'écologisation du parc à long terme, approuvé par le cadre supérieur désigné, qui décrit la voie à suivre pour atteindre les objectifs d'écologisation du parc du gouvernement fédéral. Ce plan doit présenter des projections chiffrées d'achat de véhicules sur plusieurs années et tenir compte de la faisabilité opérationnelle, de l'optimisation de la taille du parc et des mesures, des politiques ou de l'infrastructure de soutien pertinentes. Les ministères doivent tenir des projections d'achat et des budgets sur deux ans pour les véhicules.

Éléments clés des plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules

1. Une **analyse de base** qui caractérise le parc actuel ainsi que les besoins et tendances futurs du parc.
2. **Une ou plusieurs projections illustratives d'achat de véhicules et de bornes de recharge pour VE visant à passer à 100 % de VEZ d'ici 2030.** Les outils fournis peuvent être utilisés pour élaborer ces projections et estimer les achats associés, ainsi que les coûts d'investissement et d'exploitation.
3. **Une analyse des défis, des possibilités et des tactiques pour réaliser la transition.**
4. **Un plan d'action classé par ordre de priorité pour les deux à cinq prochaines années de mise en œuvre qui comprend des projections chiffrées d'achat sur deux ans pour les véhicules et les bornes de recharge pour VE.**
5. Des **mécanismes de gouvernance et de gestion du rendement** qui créent une reddition de comptes claire dans l'ensemble de l'organisation et rassemblent les unités clés (p. ex. parc de véhicules, biens immobiliers, équipes chargées du budget d'investissement, équipes chargées des solutions écologiques).

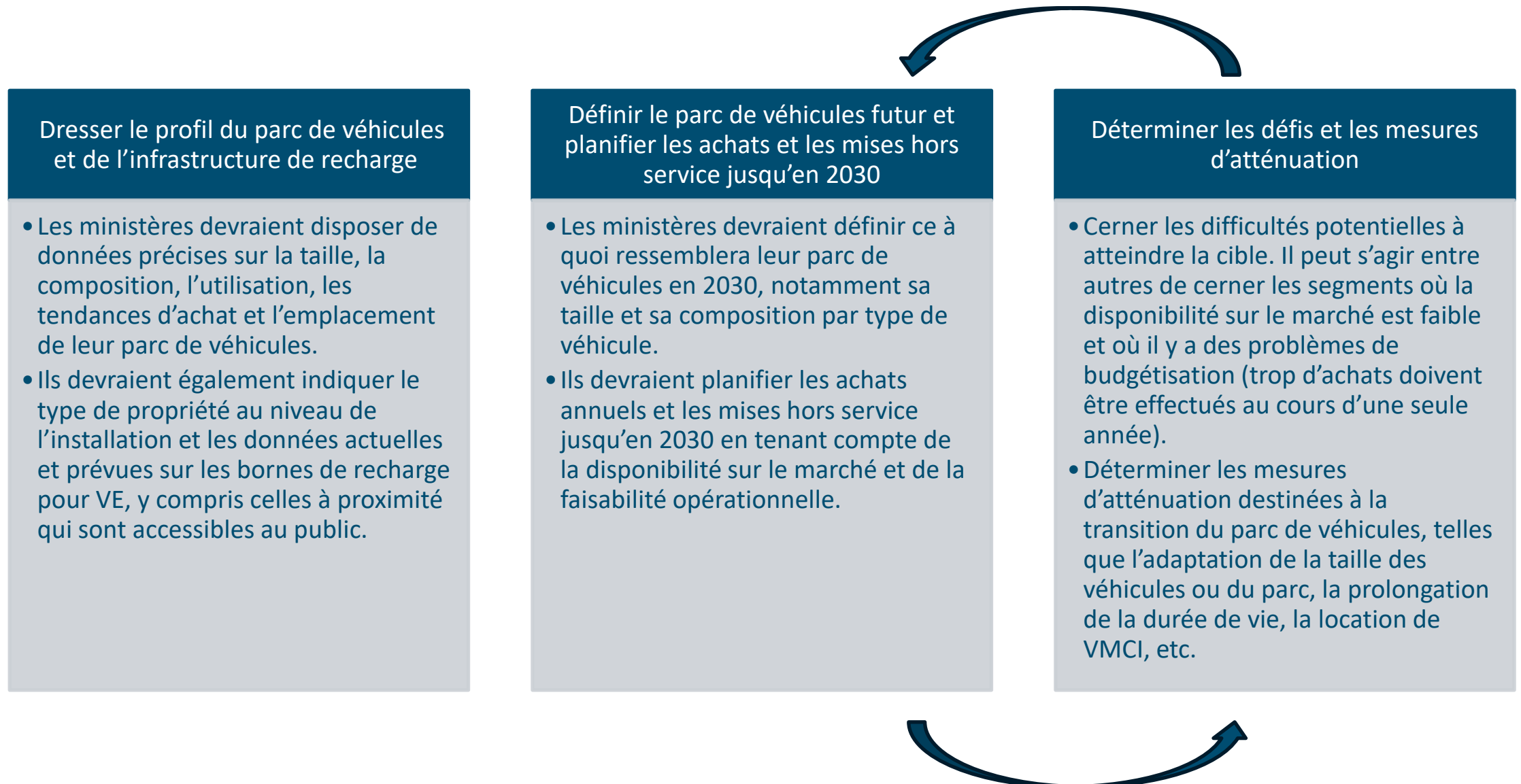
Les plans finaux devraient :

- Être approuvés par le cadre supérieur désigné responsable du matériel (première itération prévue d'ici la fin de l'exercice 2023-2024).
- Être approuvés par les équipes du parc de véhicules, des biens immobiliers, de l'écologisation et du budget d'investissement.
- Être renouvelés tous les deux ou trois ans, avec des mises à jour annuelles sur les projections d'achat sur deux ans.

Exigences en matière d'établissement de rapports :

- Dans le cadre de l'inventaire annuel, le Centre pour un gouvernement vert du SCT demandera une mise à jour sur l'état d'avancement et la preuve que les plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules ont été réalisés.
- Les plans peuvent être communiqués au SCT et à SPAC afin d'éclairer la planification élargie de l'approvisionnement.

Analyse éclairant les plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules



Outils et ressources pour l'analyse des plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules

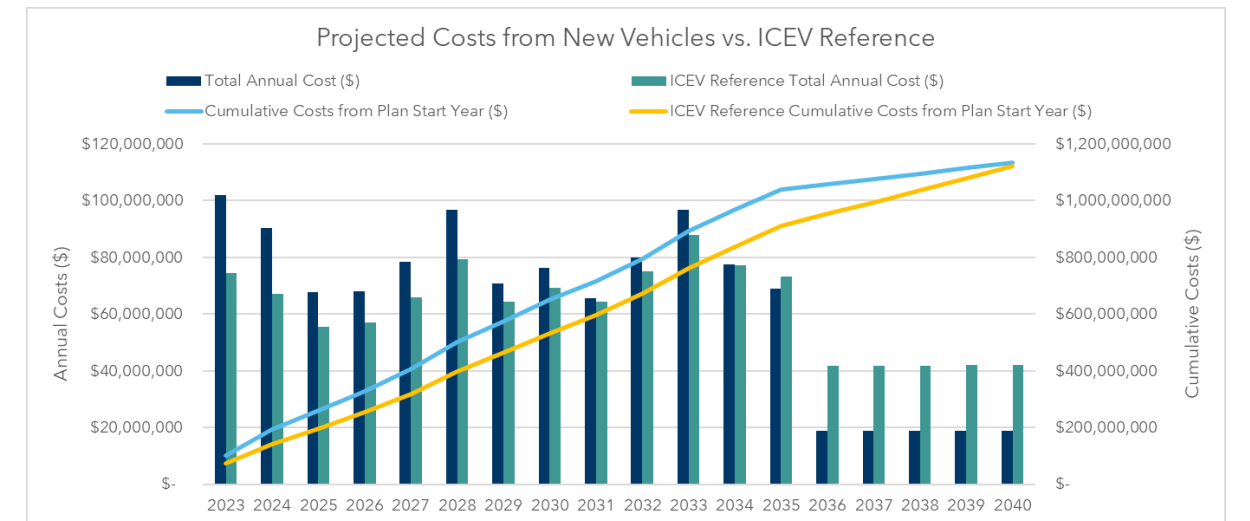
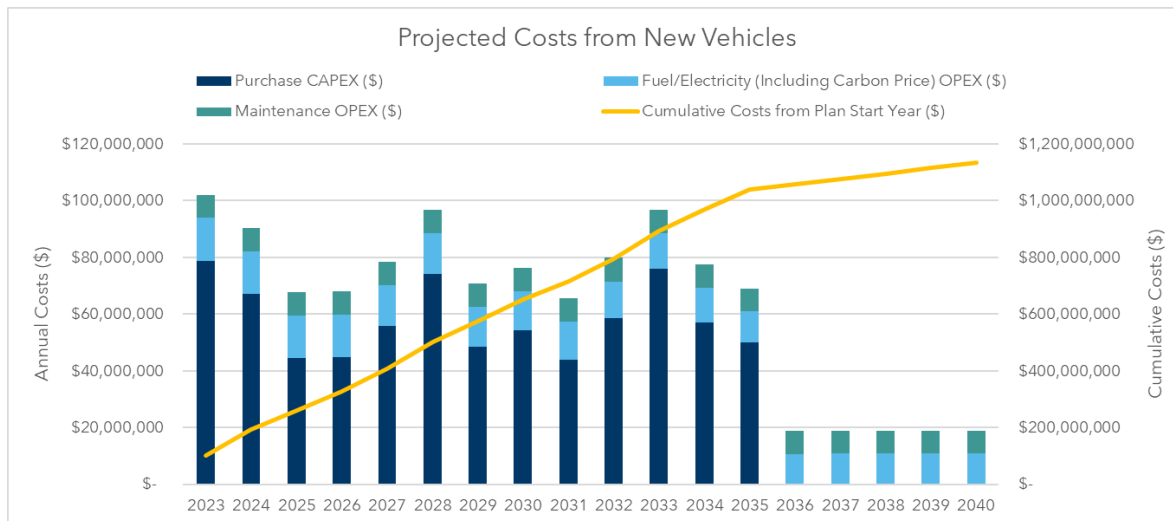
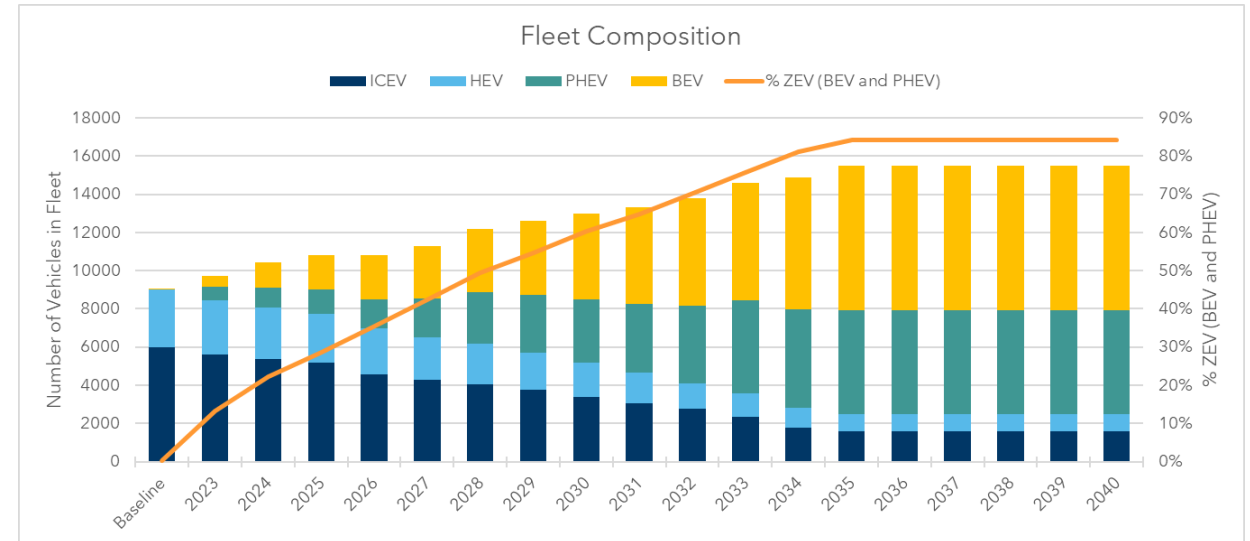
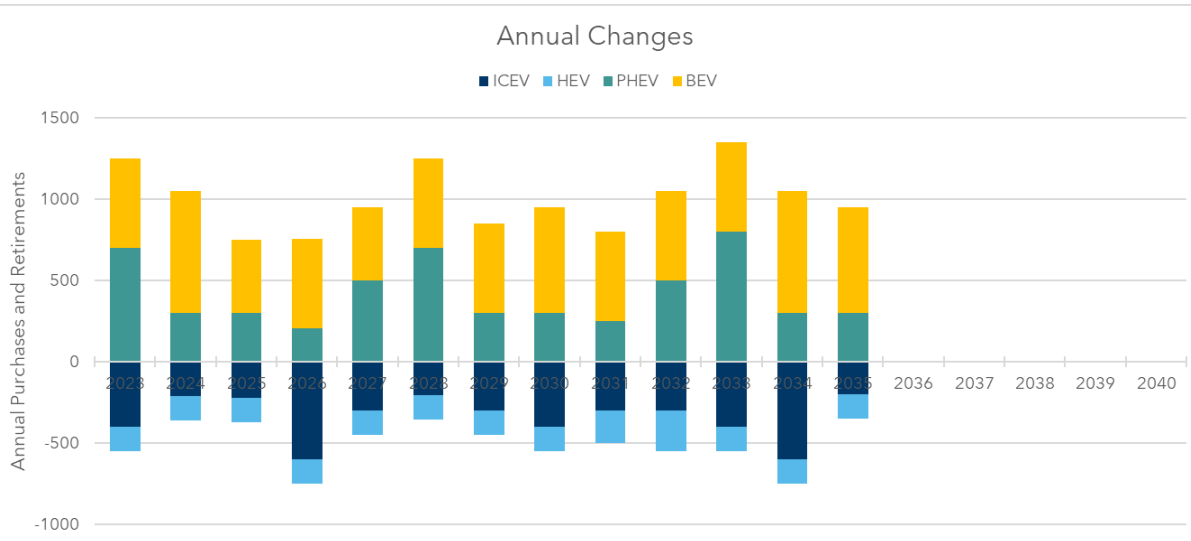
1. Outil de planification du parc de VEZ. Cet outil permet aux ministères de créer leurs propres projections d'achat pour la planification et les prévisions du parc de véhicules. Il s'appuie sur les aperçus du rapport d'analyse des voies vers les émissions zéro pour le parc fédéral de véhicules légers (*Analysis of Potential Zero-Emission Pathways for the Federal Light-Duty Vehicle Fleet*) et de l'annexe connexe élaborée par Dunskey Energy + Climate Advisors dans le cadre de l'initiative Voie VEZ vers 2030. L'outil est accompagné d'un mode d'emploi sur GCpédia, lequel expose en détail les fonctionnalités de l'outil et son fonctionnement.

2. Le rapport d'orientation sur les besoins en infrastructure de recharge pour les véhicules électriques et l'outil de calcul. Le rapport et l'outil aident les gestionnaires de parcs de véhicules et de biens immobiliers à élaborer des plans de haut niveau, à long terme et à court terme, pour l'infrastructure de recharge pour VE à l'appui de la transition vers les VEZ.

Les outils peuvent être consultés sur la page [GCpédia consacrée au parc de véhicules](#).

Exemple d'extrants de l'outil de planification du parc de VEZ

À des fins d'illustration seulement – ne reflète pas les nombres et les plans réels des parcs de véhicules fédéraux



Discussion

1. Quels sont, selon vous, les avantages et les difficultés liés à la nouvelle exigence relative aux plans stratégiques d'écologisation du parc de véhicules et aux exigences renforcées en matière d'achats écologiques?
2. Qu'attendez-vous en matière d'orientation et de soutien de la part du SCT, de RNCan et d'autres parties?

Autres mises à jour

Autres mises à jour et activités

Le SCT, RNCan et SPAC collaborent à une réponse à l'échelle du gouvernement

- Exigences du CVG du SCT en matière d'achats écologiques et d'établissement de rapports ainsi qu'un nouveau site Web offrant des rapports sur l'écologisation du parc de véhicules
- Mobilisation continue du Bureau du contrôleur général du SCT avec les cadres supérieurs désignés au sujet du parc de véhicules légers et du parc de voitures de fonction
- Outils et services de RNCan liés aux VEZ et à la recharge des VE, y compris les projets du FGV sur i) l'accès des employés à la recharge des VE, ii) des solutions novatrices de recharge des VE et iii) les VEZ pour les parcs de véhicules de police et de sécurité
- La mobilisation continue de l'industrie par SPAC et l'innovation en matière d'achat de VEZ
- Demande de renseignements de SPAC sur l'amélioration des mécanismes d'approvisionnement en services de recharge des VE
- SPAC procède à la mise en œuvre de la stratégie sur l'infrastructure de recharge pour VE
- À venir le 7 novembre : Rapport sur l'audit du commissaire à l'environnement et au développement durable sur les progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – les véhicules à émission zéro

Possibilités offertes par le Micro-fonds pour un gouvernement vert (Micro-FGV)

- Appel ciblé à la réduction des gaz à effet de serre par l'écologisation de l'approvisionnement, axé sur les catégories de biens et de services ayant l'incidence la plus élevée sur l'environnement (y compris le parc de véhicules)
- Jusqu'à 150 000 \$ de financement pour des projets d'une durée maximale de deux ans
- Les projets doivent faciliter l'adoption plus large i) d'approches à faibles émissions de carbone pour l'approvisionnement en biens et services (p. ex. élaboration de critères ou d'énoncés des travaux) ou ii) d'analyses du cycle de vie (ACV)
- Jusqu'à 2 millions de dollars sont disponibles. Le formulaire de demande et les détails sont disponibles sur la page GCpédia du FGV
- Une séance d'information bilingue aura lieu le 15 novembre (de 14 h à 15 h, heure de l'Est) pour ceux qui souhaitent en savoir plus. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse gfg.fgv@tbs-sct.gc.ca pour vous inscrire
- Les soumissions doivent être envoyées au FGV au plus tard le 29 décembre 2023
- **Admissibilité** : ouvert aux ministères et organismes qui contribuent au FGV



Merci

Liens utiles

- Site fédéral [Écologiser le gouvernement](#)
- [Parc de véhicules – GCpédia](#)

Guides de sensibilisation et d'information :

- [RNCan](#)
- [Plug'n Drive \(en anglais seulement\)](#)
- [CAA](#)

Données sur l'utilisation du carburant et les émissions de gaz à effet de serre :

- [RNCan](#)

Formation des conducteurs :

- [Cours en ligne gratuit de Stantec et de RNCan](#)

Groupe de travail interministériel sur le parc de véhicules

Équipe des solutions vertes pour le parc de véhicules

Veillez envoyer un courriel à Vanessa pour être ajouté à la liste de contacts.

Coordonnées

Chris Lindberg

Conseiller principal, Parcs de véhicules, Centre pour un gouvernement vert

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada / Gouvernement du Canada

Chris.Lindberg@tbs-sct.gc.ca / Tél. : 613-292-4481

Vanessa Weber







Analyste, Centre pour un gouvernement vert

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada / Gouvernement du Canada

Vanessa.weber@tbs-sct.gc.ca / Tél. : 343-576-9868

Annexe

Actualisation du véhicule écologique 101

	VÉHICULES À ÉMISSION ZÉRO (VEZ)			
	 <p>VMCI MOTEUR À COMBUSTION INTERNE</p>	 <p>VHE HYBRIDE</p>	 <p>VHR HYBRIDE RECHARGEABLE</p>	 <p>VEB ÉLECTRIQUE À BATTERIE</p>
SOURCE D'ALLIMENTATION				
CONSOMMATION				
ÉMISSIONS				 ZÉRO ÉMISSION

Remarque :

Les VHE réduisent les émissions et contribuent à la cible d'achat de 75 %, mais ne contribuent pas à la cible de 2030

Les VHR peuvent fonctionner sans recharge sur place (et les VEB dans certaines circonstances)

Bornes de recharge :

- Niveau 1 – 120 v : 8 km d'autonomie par heure.
- Niveau 2 – 240 v : 30 à 50 km d'autonomie par heure
- Niveau 3 (DC rapide) – \geq 480 v : plus de 100 km d'autonomie par heure

AUTONOMIE ÉLECTRIQUE ESTIMÉE D'APRÈS LES COTES ESTIMÉES ÉNERGUIDE POUR LES VÉHICULES DANS LE GCVAG DE 2022-2023

- VHR – 42 à 60 km
- VEB – 373 à 499 km

Contexte politique pour l'écologisation du parc automobile

- **Contexte clé de la politique d'écologisation du parc automobile :**
 - Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) – Mise à jour en 2020 (engagement à l'égard du parc automobile mis à jour en 2022)
 - Politique d'achats écologiques (PAE) – Mise à jour en 2018
 - Directive sur la gestion du matériel du SCT
 - Stratégie fédérale de développement durable (reflète les engagements dans la SGV)
 - Stratégies ministérielles de développement durable
- **Approvisionnement de parcs de véhicules légers au moyen du Guide de commande des véhicules automobiles du gouvernement (GCVAG) et les prix**
- **Le SCT, RNCan et SPAC se rencontrent systématiquement afin de collaborer aux activités d'écologisation du parc automobile**

SCT

- **Centre pour un gouvernement vert**
 - Direction et coordination des activités fédérales
 - Responsable de la SGV et de la PAE et des directives et exigences d'achat connexes
 - Production d'un rapport annuel
 - Fonds pour un gouvernemental vert (FGV)
- **Bureau du contrôleur général (BCG)**
 - Directive sur la gestion du matériel (procédures obligatoires pour les véhicules terrestres). Trouver un juste équilibre entre la prestation des programmes et des services et la meilleure valeur.
 - Exigences en matière de gouvernance, de planification, d'acquisition, d'exploitation et de cession

RNCan

- **Programme du parc automobile du gouvernement vert**
 - Analyse technique et soutien
 - Services de télématique et d'analyse du parc automobile
 - Évaluations de l'état de préparation de l'infrastructure de recharge
 - Pratiques exemplaires en matière de parcs automobiles du gouvernement vert
 - Déploiement et évaluation des VEZ du parc de véhicules de sûreté et sécurité nationale (SSN)
 - Analyse prospective du marché et projections

SPAC

- **Direction de l'approvisionnement des produits industriels et des véhicules**
 - Achat de véhicules légers et utilitaires
 - Achat de bornes de recharge pour véhicules électriques (BRVE)
- **Services immobiliers – Gouvernement vert**
 - BRVE pour les propriétés sous la responsabilité de SPAC
- **Approvisionnement en technologies vertes et propres**

ENGAGEMENTS CONCERNANT LE PARC DE VÉHICULES ROUTIERS (À COMPTER DU 31 MARS 2022)

Au moins soixante-quinze pour cent des nouveaux achats de véhicules légers¹⁷ pour le parc de véhicules seront des véhicules à émission zéro (VEZ)¹⁸ ou des hybrides afin que le parc de véhicules légers du gouvernement soit composé à 100 % de VEZ d'ici 2030¹⁹. La priorité doit être accordée à l'achat de VEZ.

Tous les nouveaux véhicules de fonction seront des VEZ ou des hybrides. La priorité doit être accordée à l'achat de VEZ.

La gestion du parc de véhicules sera optimisée pour atteindre les cibles, notamment en explorant les options pour les véhicules commerciaux, en évaluant les besoins en matière d'infrastructure pour le chargement des VEZ, et en appliquant la télématique pour analyser les données sur l'utilisation des véhicules à remplacer.

Notes de bas de page :

17 – Tel qu'ils sont définis dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lorsqu'une ou plusieurs options appropriées par groupe de véhicule sont disponibles et la faisabilité opérationnelle est prise en compte.

18 – Les VEZ comprennent les véhicules électriques à batterie, les véhicules hybrides rechargeables et les véhicules à pile combustible hydrogène.

19 – Au besoin, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada peut exempter certains groupes de véhicules ou emplacements lorsqu'il n'existe pas d'options de VEZ appropriées qui répondent aux exigences opérationnelles. Les objectifs d'achat et de composition du parc de véhicules ne s'appliquent pas au parc de véhicules routiers de la sûreté et sécurité nationale.

Nouveau rapport sur le parc automobile écologique sur le site Web du gouvernement vert

Le SCT ajoutera une page Web avec des rapports sur la composition du parc automobile et le rendement des VHE et des VEZ d'ici la fin de l'exercice à la suite d'une disposition semblable à celle du stock des GES.

- Les données seront également accessibles à partir du site de données ouvertes du GC.

Rapports – À l'échelle du gouvernement du Canada

- Rendement global par rapport aux deux cibles du parc automobile, p. ex. les achats annuels et la composition totale.
- Proportion de la composition du parc automobile par type de véhicule (voiture de tourisme, véhicules polyvalents, camionnettes, fourgonnettes).

Rapports – À l'échelle du ministère

- Total des nouveaux achats par groupe motopropulseur (véhicules à moteur à combustion interne [VMCI], VHE, VEZ)
- Taille totale du parc automobile de véhicules légers par type de groupe motopropulseur

Résultats clés

- Faits saillants narratifs des données

Site Web de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Canada – [LIEN](#)

Progrès	Installations (Portée : 1,2)	Parc de véhicules (Portée : 1,2)	Sécurité (Portée : 1,2)	Transport aérien (Portée : 3)	Approvisionnement (Portée : 3)	Méthodologie
---------	---------------------------------	--	----------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	--------------

Émissions de gaz à effet de serre produites par les parcs de véhicules conventionnel fédéraux

L'exploitation d'un parc de véhicules entraîne la combustion de combustibles fossiles et l'émission de GES. Le gouvernement du Canada possède un grand parc de véhicules conventionnel diversifié qui comprend :

- des véhicules et de l'équipement routiers comme :
 - des voitures;
 - des fourgonnettes;
 - des camions;
 - d'autres véhicules.
- des véhicules et de l'équipement hors route comme :
 - des véhicules marins (des navires et des bateaux);
 - des aéronefs;
 - d'autres équipements mobiles (par exemple, véhicules tout-terrain, des tondeuses de pelouse et des générateurs).

Les parcs de véhicules conventionnel fédéraux comptent des véhicules et de l'équipement servant principalement à transporter des passagers et des cargaisons dans le cadre des affaires du gouvernement, et ne comprennent pas des véhicules utilisés pour les opérations de sûreté et sécurité nationales.

Figure 7 : Émissions de gaz à effet de serre émanant du parc de véhicules conventionnel par organisme fédéral pour l'exercice 2020-2021 et pourcentage de changement des émissions par rapport à l'exercice 2005-2006

